

Légende

- GR 420
- PR
- Sentier faune/flore
- - - Variantes
- - - Site naturel protégé (Site Natura 2000 et Espace naturel sensible)



Espaces naturels Protégés

Les sites naturels des massifs de Crussol et Soyons font partie du réseau européen Natura 2000 et sont classés Espace Naturel Sensible du département de l'Ardèche pour leurs richesses naturelles tels que les pelouses à orchidées et les habitats rocheux. C'est la Communauté de communes Rhône Crussol qui assure la gestion de ces massifs afin de les protéger et les entretenir.

Massif de Crussol



Massif de Soyons



Découverte des Orchidées

Balades accompagnées et gratuites à Crussol

tous les week-ends et jours fériés
(du 3^e week-end d'avril au 1^{er} week-end de juin)

Départ depuis l'accueil du Château de Crussol

- 13 h pour les groupes (sur réservation)
- 15h, 17h pour les familles et les individuels

Des balades gratuites sont également organisées à Soyons

(Pour de plus amples informations nous contacter)

infos et réservations au 04 75 41 99 19





Guide du visiteur

Bienvenue sur les massifs de Crussol et Soyons

Site naturel du massif de Crussol - Soyons

Patrimoine des massifs de Crussol et Soyons

« Les pelouses sèches

Nées de la conjonction des conditions climatiques et géologiques, et de pratiques agricoles traditionnelles (pâturage, fauche...), ces pelouses constituent un habitat idéal pour de nombreuses espèces rares.



Pelouses sèches

Les orchidées (plus de 40 espèces répertoriées) sont les plus spectaculaires et certaines sont protégées comme l'ophrys de la Drôme, l'orchis à odeur de vanille ou l'orchis à trois dents. Terrain de chasse des chauves-souris et de nombreux oiseaux comme le circaète Jean le Blanc, les pelouses abritent également lézards, criquets et sauterelles mais aussi papillons dont l'azuré du serpolet. Selon la richesse du sol, ces pelouses évoluent plus ou moins rapidement vers des landes, puis des boisements pour finalement disparaître. Leur préservation permet de maintenir l'habitat de multiples espèces végétales et animales.

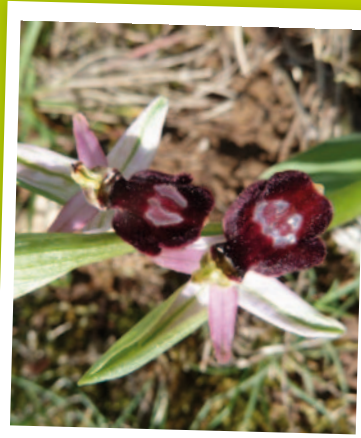
« La chênaie verte

Développée seulement depuis le début du XXème siècle, cette forêt couvre aujourd'hui une grande partie du massif. Ces boisements peu exploités abritent de nombreux insectes coléoptères qui se nourrissent de bois mort comme le **lucane cerf-volant** ou le grand capricorne.



« Les orchidées

Les orchidées sont de curieuses plantes, très évoluées. Leurs fleurs présentent la particularité d'imiter la forme de la femelle d'un insecte pour assurer la pollinisation, et donc la reproduction. Leur nom est ainsi souvent associé à celui d'un insecte comme l'ophrys abeille par exemple. L'insecte mâle, trompé par la forme et l'odeur, «s'accouple» avec la fleur, avant de voler vers une autre orchidée, en emportant avec lui le pollen.



Ophrys de la Drôme

« Les milieux rocheux et les grottes

Ces milieux sont peuplés par une faune exceptionnelle, constituée de reptiles dont le plus grand lézard d'Europe : le lézard ocellé; de chauves-souris avec entre autres le molosse de Cestoni et d'oiseaux dont le hibou grand-duc (rapace nocturne le plus grand d'Europe) et le merle bleu. Côte flore, corbeilles d'or et d'argent côtoient la lunestrière à feuille de chicorée.



« Un patrimoine exceptionnel à protéger

Ces massifs reçoivent près de 110 000 visiteurs et promeneurs par an et cette affluence peut entraîner la destruction du patrimoine naturel, par la cueillette d'espèces fragiles et rares. Il appartient à chaque visiteur de les respecter car la survie de ce patrimoine repose sur un équilibre fragile entre les différentes espèces présentes. Alors observons les simplement et n'emportons avec nous que l'émotion de cette belle rencontre.

Les 8 règles à respecter sur les massifs



Je m'éloigne du bord des falaises.



Je reste sur les chemins balisés.



Je n'extrais pas de fossile



Je ne circule pas avec un véhicule à moteur.



Je ne campe pas et ne fais pas de feu.



Je tiens mon chien en laisse.



Je ne cueille pas de plantes.



J'utilise les poubelles prévues à cet effet.

Découvrez les « Espaces Évasions » de Rhône-Crussol

10 à 30min

C'est le temps qu'il vous faudra pour parcourir les différents sites du territoire Rhône Crussol : paysages, histoire, grottes, massifs naturels, rando, vélo...

